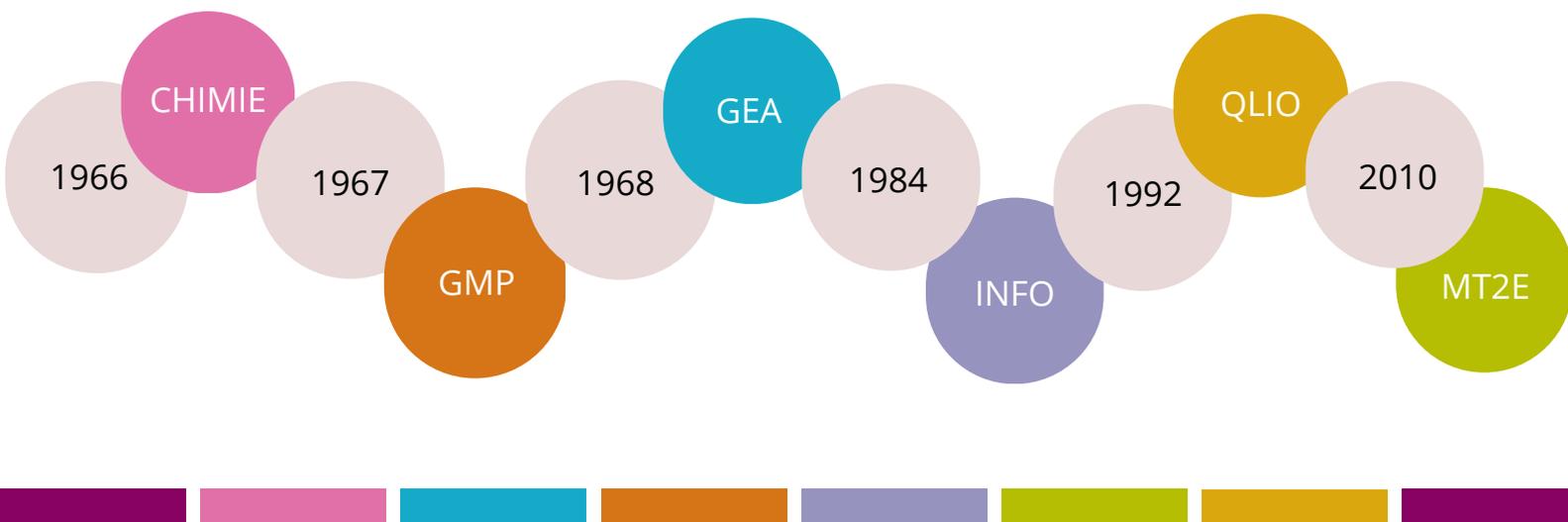


# POURQUOI VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IUT D'ORLÉANS ?

Dynamiser votre capital !



En choisissant l'IUT d'Orléans pour votre solde de taxe d'apprentissage, vous contribuez notamment à :

Soutenir des formations en adéquation avec vos besoins



Centrale de conditionneur d'air

Jouer un rôle d'acteur incontournable auprès des étudiants



Poste de cristallisation

Garantir un équipement pédagogique innovant



Banc d'essai



Usine 4.0



Scan Box

Donnez du sens à la taxe d'apprentissage, choisissez l'IUT d'Orléans via SOLTéa :

<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>

**Notre code UAI : 0450092F**

Pour 2024, la plateforme sera accessible :

du 27 mai au 25 octobre 2024

Vous pourrez donc affecter votre solde de taxe d'apprentissage pendant toute cette période

*Merci*